



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Identification de la préparation** CH264A

**Synonyme(s)** ColorSpan 0901147-500 \* HP SC200 Printhead Flush

**Date de révision** le 04-02-11

**Identification de la société** Hewlett-Packard Luxembourg SCA  
7a Rue Robert Stümper  
Luxembourg  
Téléphone 352 49 92 61

Service HP chargé des effets sur la santé  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
N° d'appel du support client HP  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836  
(Ligne directe) 1-208-323-2551  
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com  
Numéro téléphonique du centre anti-poison 32 70 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Regulation (EC) No. 1272/2008



Regulation (EC) No. 1272/2008

### Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Specific target organ toxicity - single exposure	Category 3 Narcotic effects	May cause drowsiness or dizziness.
Specific target organ toxicity - single exposure	Category 3 Respiratory tract irritation	May cause respiratory irritation.

**Classification** R19, Xi;R36/37

### Effets aigus sur la santé

**Contact avec la peau** Eviter le contact avec la peau..

**Inhalation** Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion** Dans des conditions normales d'utilisation, l'ingestion de vapeur n'est pas une voie d'exposition majeure.

### Effets potentiels sur la santé

**Mode d'exposition** Les risques d'exposition dans des conditions normales d'utilisation s'effectuent par la peau et les yeux et par inhalation

*Acétate 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle*  
Non disponible.

**Dangers physiques** Peut former des peroxydes explosifs.

**Dangers pour la santé** Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

**Dangers pour l'Environnement** Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	Classification	No.-CAS	%	EC-No. / REACH Registration No.	Remarques
Acétate 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle	67/548: R19, Xi;R36/37 CLP: Eye Irrit. 2;H319, STOT SE 3;H335, STOT SE 3;H336	112-15-2	60-100	203-940-1	

---

## 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Amener immédiatement la personne au grand air Si la personne affectée ne respire pas, administrer de la respiration assistée. En cas de difficulté respiratoire, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact, retirer immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau à grande eau. Laver séparément les vêtements avant réutilisation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche à l'eau. Faire vomir si la personne est consciente. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	113 ° C (235.4 ° F)
<b>Matériel/instructions de lutte contre l'incendie</b>	Enlever les conteneurs des zones présentant des risques d'incendie si cette pratique est sans danger. Ne pas toucher le matériau répandu. Pas de feux de signalisation, pas de flamme et ne pas fumer dans la zone de danger. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risques. Utiliser un jet d'eau pour diminuer les vapeurs. Isoler la zone jusqu'à ce que l Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Agent chimique sec, CO <sub>2</sub> , terre, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Les pompiers doivent porter une combinaison de protection intégrale incluant un appareil respiratoire autonome.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau.. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux. En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Petits déversements liquides : Rincer la zone abondamment avec de l'eau de noyage.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de ce produit. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel.
<b>Stockage</b>	Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des comburants puissants. Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir hors de portée des enfants.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Contrôle de l'exposition professionnelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
<b>Protection des yeux</b>	Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection). Équiper le voisinage immédiat de la zone de travail d'une douche oculaire et d'une douche de décontamination rapide.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Éviter tout contact de cette substance avec la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Non disponible.
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Formule</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition</b>	217 ° C (422.6 ° F) (@ 760mmHg)
<b>Point d'éclair</b>	113 ° C (235.4 ° F)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	0.133 mbar @ 20°C
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	10 cP
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	0.0063 AcBu
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point de congélation</b>	-25 ° C (-13 ° F)
<b>Température d'autocombustion</b>	360 ° C (680 ° F)
<b>densité</b>	1.01 @ 20°C
<b>COV</b>	< 1000 g/l
<b>Autres informations</b>	Contenu COV (moins d'eau, moins de composants exempts) = < 1000 g/L (spécification pour les États-Unis, ne concerne pas les émissions)

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Situations à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Facilement biodégradable. Une bioaccumulation est peu probable.
--------------------	---

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Empêcher que ce produit ne s'écoule dans les égouts ou les réserves d'eau. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.
--	--

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Autres informations</b>	non réglementé
----------------------------	----------------

### ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

**RID**

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Etiquetage****Regulation (EC) No. 1272/2008**

**Contient** Acétate 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle



**Indication du danger** Provoque une sévère irritation des yeux. May cause drowsiness or dizziness. Peut irriter les voies respiratoires.

**Autres informations** Tous les composants sont répertoriés dans les listes EINECS et/ou ELINCS ou sont exempts.

---

**16. AUTRES DONNÉES****Regulation (EC) No. 1272/2008**

**Contient** Acétate 2-(2-éthoxyéthoxy)éthyle

**Indication du danger** Provoque une sévère irritation des yeux. May cause drowsiness or dizziness. Peut irriter les voies respiratoires.

**Precautionary statement**

**Prévention** P280 - Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. P261 - Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Intervention** P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Stockage** P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

**Wording of the R-phrases in sections 2 and 3** R19 Peut former des peroxydes explosifs.  
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

**Clause de non responsabilité** La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

**Date de publication** le 04-02-11

**Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):** Identification du produit et de l'entreprise: Synonymes  
IDENTIFICATION DES DANGERS: Examen d'Urgence  
IDENTIFICATION DES DANGERS: Contact avec la peau  
IDENTIFICATION DES DANGERS: Inhalation  
IDENTIFICATION DES DANGERS: Ingestion  
Caractéristiques chimiques et physiques: Caractéristiques chimiques et physiques

**Informations relatives au fabricant** Hewlett-Packard  
11311 K-Tel Drive  
Minnetonka, MN 55343 US  
Informations sur le produit 1-800-925-0563

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland Open Cup
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils